

INFORMATIONS PASSERELLE

L'Université Paul Sabatier a récemment mis en place avec les Écoles d'Ingénieurs de la région Toulousaine, une année de transition "passerelle PACES - Toulouse Tech" pour les étudiants reçus/collés de l'année PACES (60 crédits ECTS). Cette année L2 permet à ces étudiants de rebondir et de se ré-orienter au plus vite, afin de déployer tout leur potentiel et surtout de ne pas rester sur une position d'échec.

LIEN : <http://www.univ-toulouse.fr/formation/toulouse-tech/passerelle-paces-toulouse-tech>

Pour les étudiants reçus/collés de la PACES, retrouvez dans cet article une information sur un dispositif "passerelle Toulouse Tech" innovant, porté par l'Université Fédérale de Toulouse. Le SCUIO-IP de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier édite également un guide pratique "Que faire après la PACES" pour tous les jeunes qui envisagent une réorientation en fin d'année ou dès le premier semestre.



© BillionPhotos.com / Fotolia.com

Passerelle Toulouse Tech

Toulouse Tech est un pôle de formations en ingénierie associant 8 établissements d'enseignement supérieur (ENAC, ICAM, INP Toulouse, INSA, ISAE-SUPAERO, Mines Albi, INU Champollion, Université Toulouse III Paul Sabatier). Son rôle est d'optimiser la coopération et le développement de formations en ingénierie en région toulousaine.

Depuis septembre 2015, pour répondre à un objectif de diversification du recrutement, Toulouse Tech a ouvert une passerelle vers les formations d'ingénieur à destination des étudiants de PACES (Première Année Commune aux Études de Santé). L'année passerelle de Toulouse Tech s'adresse aux étudiants qui ont obtenu de bons résultats lors de l'année de

PACES, mais qui, compte tenu des quotas fixés par les facultés de santé, choisissent de se réorienter vers des formations d'ingénieur. L'année passerelle, de niveau L2, consiste en une mise à niveau dans les matières fondamentales en ingénierie. La validation de cette passerelle leur garantit une place dans une des écoles de Toulouse Tech.

[Télécharger le flyer « passerelle Toulouse Tech »](#)

Que faire après la PACES ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, édite un guide pratique « Que faire après la PACES ? ».

L'objectif de ce guide est de présenter des pistes concernant les réorientations. Vous y trouverez des informations sur les équivalences et les réorientations possibles vers les filières de formation des secteurs du paramédical ou de la santé. Sont traitées également des possibilités de formations vers d'autres domaines tels que le social, l'humanitaire, l'enseignement... Les formations présentées sont principalement celles de l'université Toulouse III-Paul Sabatier (UT3), ou des universités et établissements d'enseignement supérieur du pôle toulousain.

ONISEP